



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

ou SRC

Courrier ARRIVEE Région BFC - Besançon					
Cabinet	Relat. CDD	DES	DéMo		
Press.	DFB	DRH	DS	DAJC	DAJA
Ress.	Achats				
26 NOV. 2020					
Stratégies					
DAJ	DAJ	DTL	DE		
DEF	Eco.	DAF	DE	DTPO	
EVE	Lycées	DFA	DRES	DCSJ	DNE DPGI

Paris, le

24 NOV. 2020

Nos références : MEFI-D20-09661

Madame la Présidente, *Chère Marie-Guite,*

Vous avez bien voulu appeler l'attention du Gouvernement sur les travaux relatifs à la Ligne à grande vitesse (LGV) Rhin-Rhône, et en particulier ceux concernant la deuxième phase de la branche Est.

Cet ambitieux projet de LGV vise à relier, d'Est en Ouest, Paris à la Suisse et au Sud du Bade-Wurtemberg ainsi que du Nord au Sud, l'Allemagne et le Luxembourg à la Méditerranée. La première phase des travaux, reliant Villiers-les-Pots (Côte-d'Or) à Petit-Croix (Territoires de Belfort), a permis la création de 137,5 km de ligne nouvelle. Le projet en est aujourd'hui à sa deuxième phase, comprenant la réalisation d'une section de 15 km à l'ouest et d'une autre de 35 km à l'est de ce premier tronçon.

Comme vous le savez, le Gouvernement a confié en avril 2018 une mission au Conseil général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD) sur les conditions de poursuite de la LGV Rhin-Rhône afin de mettre en regard les bénéfices de la réalisation de la seconde phase et ceux permis par des améliorations qui pourraient être apportées sur la ligne existante et les nœuds ferroviaires. Les premières années d'exploitation ont en effet été en dessous des attentes concernant le trafic d'affaires, et un point d'attention a été notifié sur l'effectivité des gains de temps potentiels via ces nouveaux tronçons, car les nouveaux arrêts supplémentaires réduiraient ces gains d'autant.

À l'issue, sept recommandations ont été formulées par la mission afin de définir une vision claire et réaliste des potentialités de la ligne. Il était ainsi notamment préconisé de revoir la grille horaire, d'analyser les attentes des professionnels quant aux liaisons bolides, d'accélérer

1/2

Madame Marie-Guite DUFAY
Présidente du Conseil régional
Bourgogne-Franche-Comté
4 square Castan
CS 51857
25031 Besançon Cedex



139 rue de Bercy - 75572 Paris
Cedex 12

l'exécution des opérations inscrites dans le contrat de plan État - Région et d'élargir la zone de chalandise.

Compte tenu des fortes attentes exprimées par les acteurs du territoire ainsi que des nouveaux éléments socio-économiques qui ont été communiqués lors du débat autour de la loi d'orientation des mobilités, Mme Élisabeth Borne, alors ministre de la Transition écologique et solidaire, s'était engagée à ce que le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) soit de nouveau saisi afin qu'il procède à une nouvelle analyse du projet. Nous renouvelons aujourd'hui cet engagement. Le COI devant être mis en place à l'automne, ce projet sera bien réétudié afin de déterminer dans quelle mesure il pourrait s'insérer dans la révision, à compter de 2023, de la programmation des infrastructures issue de la loi d'orientation des mobilités, qui n'avait pas retenu la réalisation de ce projet d'ici à 2030.

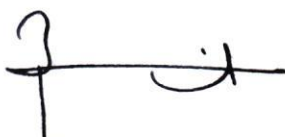
Cet avis guidera alors les investissements à venir sur cette ligne ferroviaire. Il ne figurera ainsi pas à l'agenda du plan de relance, mais sera étudié très prochainement selon la méthode convenue au Parlement.

De nombreux autres projets ferroviaires pourront toutefois bénéficier du plan annoncé en cette rentrée, où près de 10 % des crédits seront fléchés vers les transports, avec plus de 5 milliards d'euros pour le ferroviaire. 300 millions d'euros viseront notamment à accélérer les travaux sur les petites lignes ferroviaires. Certaines de votre région pourront en bénéficier, grâce à l'accord relatif à la revitalisation des petites lignes que vous envisagez de signer prochainement.

Il s'agit d'une confirmation de l'engagement inédit de ce Gouvernement en faveur d'une transition plus écologique de nos mobilités. Nous soutiendrons activement tout projet permettant à la fois de mieux connecter nos territoires et d'accélérer la décarbonation de nos modes de transport.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de nos salutations les meilleures.

Avec un grand intérêt,



Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Économie
des Finances et de la Relance

Bien à vous,



Jean-Baptiste DJEBBARI
Ministre délégué chargé
des Transports